



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://s598926418.onlinehome.fr/snalc2015/spip.php?article679>

Langues Vivantes en France : Quels choix politiques pour l'avenir ?

- Actualités - 2016/2017 -



Date de mise en ligne : mardi 18 avril 2017

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Langues Vivantes en France : Quels choix politiques pour l'avenir ?

Le SNALC s'associe aux préoccupations de l'ADEAF

(<http://adeaf.net/L-ADEAF-s-adresse-aux-candidat-e-s-a-l-election-presidentielle>) en cette période d'élection présidentielle ; et ce, pour l'allemand comme pour l'ensemble des langues.

Quel que soit leur bord politique, les candidats doivent se saisir de la question des langues en France. Il en va de l'épanouissement culturel des jeunes Français, de leur mobilité internationale et de leur évolution future dans le cadre de la mondialisation des échanges.

Les choix qui ont été réalisés depuis plusieurs années ont eu - et auront - des conséquences néfastes.

La Réforme du Collège a balayé les sections européennes et a sérieusement raboté les bilangues (dans certaines académies le rabot laissa même sa place à la scie circulaire). De même, la diminution des horaires d'enseignement en LV2 qu'elle a engendrée les a fait tomber en-dessous du minimum acceptable de trois heures par semaine. Ce minimum n'était déjà plus atteint depuis des années au lycée, tombant même à deux heures en Terminale.

Et ce n'est pas l'enseignement des langues dès le primaire tel qu'il est pratiqué qui pourra améliorer le niveau de langue des élèves français avec **des programmes par cycles qui manquent cruellement de clarté, des Professeurs des Ecoles qui manquent de formation** et des élèves qui ont une maîtrise de leur langue maternelle de moins en moins assurée.

Le SNALC demande un vrai changement dans la politique des langues en France. Les disparités - pour ne pas dire les inégalités - entre les territoires de notre République ne sont pas acceptables. **Les horaires de Langue Vivantes sont globalement insuffisants.** Les programmes par cycle entravent la **liberté pédagogique** des enseignants et ne peuvent que fragiliser la progression des élèves.

Contact :

Sébastien VIEILLE, référent Langues Vivantes du SNALC, seb.vieille@wanadoo.fr

[VERSION IMPRIMABLE](#)